



## TRANSPORTS

TER vers le Médoc,  
des rails et des failles

PAGE 3

© Marie Colin



## RUGBY

Les Lionnes bordelaises  
à l'assaut du championnat

PAGE 7

© Vincent Grillon

# IMPRIMATUR

# 743

9 mai 2023

JOURNAL DE L'INSTITUT DE JOURNALISME DE BORDEAUX AQUITAINE **GRATUIT**



**GRAND ANGLE**

## L'ordre à tout prix

Augmentation des arrestations, recours à la nasse, usage accru de gaz lacrymogène... Depuis le recours au 49.3, le maintien de l'ordre se durcit à Bordeaux dans les manifestations contre la réforme des retraites. Plusieurs associations locales alertent.

Pages 4-5

© Timothée Gimenez

# Liberté de la presse, des zones à défendre



Source : Reporters sans Frontières

## 66 journalistes ont été tués dans le monde depuis 2022

**Le 3 mai avait lieu la journée internationale pour la liberté de la presse. Du recours aux procédures bâillonnées à l'usage malveillant de l'intelligence artificielle, de nouvelles menaces pèsent sur ce droit essentiel à l'information.**

En 2018, le journaliste Nicolas Vescovacci reçoit la visite d'huissiers qui lui demandent 700 000 euros. Son tort : avoir enquêté sur les activités du milliardaire Vincent Bolloré en Afrique. Il est poursuivi en justice pour diffamation avant même la publication de son livre « Vincent Tout-Puissant », coécrit avec le grand reporter Jean-Pierre Canet. Si dans le pays des droits humains, nous disposons de la li-

berté d'expression, nous avons aussi les procédures bâillonnées. Les journalistes enquêtent sur des entreprises, des lobbies voire des secrets d'État et deviennent la cible de pratiques judiciaires intimidantes. Pour Serge Slama, professeur de droit à l'Université Grenoble-Alpes, les entreprises usent de tout l'arsenal pénal pour poursuivre celles et ceux qu'ils et elles veulent épuiser en temps ou en argent. « User » ou abuser en toute légalité, la frontière est fine.

Certains lobbies n'hésitent pas à aller encore plus loin pour museler la presse. Jusqu'à saboter la voiture d'une journaliste d'investigation locale, Morgan Large. En mars 2021, elle avait dénoncé l'agriculture intensive en Bretagne : la roue de son véhicule a été déboulonnée.

### Saboter l'information

Deux ans après, la journaliste est confrontée à la même méthode d'intimidation. « Elle ne s'attendait pas à ce que ça recommence. Elle pensait être protégée par sa récente médiatisation », témoigne Juliette Cabaço-Roger, journaliste à « Splann! », une ONG d'investigation locale avec qui collabore Morgan Large. « Même si elle envisage de déménager, ce deuxième événement la conforte dans son travail, d'autant plus qu'elle sait qu'elle a tout un collectif derrière elle. »

Et ce ne sont pas les seules contraintes qui pèsent sur les journalistes. Plans sociaux, réductions budgétaires, fermeture des rédactions. L'économie des médias est plombée par l'effondrement de ses moyens. « La Voix du Nord » a supprimé 48 de ses postes de journalistes en début d'année alors que le bureau de « Vice France » ferait définitivement ses portes au mois de mars dernier.

### Une pierre de Sisyphe

Aujourd'hui, les menaces se multiplient aussi sur le web. La gestion calamiteuse de Twitter par son excentrique patron Elon Musk renforce la méfiance des citoyen·nes envers la presse. Fini les pastilles bleues qui permettaient d'authentifier les journalistes et les personnalités... sauf sous abonnement payant. Entre réalité et illusion, la porosité s'accroît. L'utilisation malveillante des logi-

ciels d'intelligence artificielle inonde les réseaux de photos de plus en plus vraisemblables. Dans cet océan de données aux courants erratiques et aux informations plus ou moins justes, difficile de savoir à qui, à quoi se fier. Les journalistes poussent une pierre de Sisyphe à l'ère de la désinformation.

Il y aurait de quoi être pessimiste dans cet environnement menaçant pour la liberté de la presse. Mais partout en France, des graines d'irréductibles investigateurs et investigatrices germent. Ces journalistes portent l'idéal de la plume dans la plaie. De « Médiacités » fondé à Lille en 2006 à « MadeinMarseille » dans la cité phocéenne en passant par « Le Poulpe » en Normandie. Même menacés, les journalistes continueront d'informer.

Louis Emeriau @Louis\_Emeriau

## « Les journalistes courbent l'échine »

**Réfugié en France, à la Maison des journalistes de Paris, le reporter et documentariste Alhussein Sano témoigne pour « Imprimatur » de la répression politique féroce qui s'abat sur la liberté de la presse dans son pays, la Guinée.**

**Vous avez dû quitter en urgence votre pays en 2022. Qu'est-ce qui vous a contraint à prendre le chemin de l'exil ?** Journaliste sur la première chaîne publique de Guinée, animateur télé et directeur d'un studio cinématographique, ma carrière était toute tracée. C'était sans compter

sur les pressions politiques que le pouvoir fait peser sur la liberté de la presse, que ce soit sous Alpha Condé (ndlr : ancien président autoritaire renversé en 2022) ou sous la junte militaire. Ça a commencé par petites touches. D'abord certain·es de mes invité·es, des opposant·es poli-

tiques, ont été déprogrammés puis le contrôle du pouvoir sur la ligne éditoriale s'est accentué. Cela s'est terminé par mon expulsion de la chaîne lorsque j'ai refusé de relayer la propagande gouvernementale et que j'ai critiqué le fait que les promotions se faisaient selon des critères eth-

niques et non selon les compétences (ndlr : il y a plusieurs ethnies en Guinée et les Malinkés concentrent désormais l'essentiel du pouvoir). Une fois les libertés de pensée et d'expression définitivement étouffées, je me suis retrouvé en prison par deux fois où j'ai même été torturé. Sauvé grâce à un interne d'hôpital compatissant, j'ai choisi l'exil en 2022. Connaissant bien la langue française et la France pour y avoir séjourné à plusieurs reprises, je me suis tout naturellement dirigé vers ce pays où la liberté d'expression est tenue en haute estime.

**Selon le dernier classement RSF sur la liberté de la presse, la Guinée est aujourd'hui à la 85e place. Pensez-vous que la tendance puisse s'inverser ?**

La situation ne s'améliore pas. Il n'est pas abusif de dire qu'aujourd'hui la Haute Autorité de la Communication, dont le prési-

dent est nommé par le pouvoir en place, contrôle l'ensemble des médias. La censure est très serrée. Le gouvernement possède une arme redoutable : il a toute autorité pour distribuer les autorisations de diffusion ou fermer un éventuel média récalcitrant. La plupart des journalistes sont obligés de courber l'échine dans un contexte de grande pauvreté en Guinée. Le « journalisme alimentaire » l'emporte sur toutes autres considérations.

Aujourd'hui je suis malheureusement dans l'incapacité de contacter mes collègues restés au pays, pour leur sécurité et la mienne. On a vu en juillet 2022 la population se soulever en soutien au parti d'opposition FNDC. J'espère pour mon pays qu'une transition démocratique soit possible et que l'impartialité puisse enfin régner dans les médias.

Yohan Chable @ChableYohan

# TER L42 : manque de consensus pour les futures haltes

L'ouverture de deux haltes ferroviaires au Bouscat et à Talence, deux communes de la métropole bordelaise, s'inscrit dans le projet de RER métropolitain. Si la Région et la Métropole ont massivement investi dans ces deux projets, la SNCF est divisée. Décryptage.

Le 1er juin, la halte ferroviaire Le Bouscat-Sainte-Germaine ouvrira ses portes aux voyageurs de la ligne 42 du TER, reliant Bordeaux à La-Pointe-de-Grave, dans le Médoc. Les défenseur-ses du projet mettent en avant l'importance de cette infrastructure, censée fluidifier les connexions

avec le tram D. Après avoir mené des études de terrain, la SNCF n'a pas jugé prioritaire la nouvelle halte. Résultat : aucun investissement de la part de la société ferroviaire. Pour voir le jour, ce nouvel arrêt a coûté 6.3 millions d'euros à la Région, la Métropole, l'Etat et la Ville du Bouscat.

Du côté des habitant-es, les réac-

tions sont mitigées. Si l'on en croit les collectivités territoriales concernées, la concertation publique menée en 2019 a été fructueuse. Pourtant, les autres moyens d'expression citoyenne proposés ont été peu suivis. Bruno, 59 ans est usager hebdomadaire du tram D. Il émet de son côté des réserves : « *Je ne sais pas si c'est très pertinent. L'investissement me paraît un peu disproportionné. Je ne vois pas beaucoup d'affluence sur cette ligne de train.* »

## Un besoin identifié à Talence

À quelques kilomètres de là, la réouverture de gare de Talence-Médoquine a reçu quant à elle un accueil plus favorable de la part des acteurs privés et publics mais aussi des citoyen-nes. « *Cela fait vingt ans que des politiques de la ville et des associations se battent pour démontrer la pertinence de l'usage du train dans le quotidien.* »



La gare Talence-Médoquine, laissée à l'abandon, sera remise en service dès septembre 2025.



© Fred Augry

C'est une victoire collective », se réjouit le maire de Talence, Emmanuel Sallaberry. La gare étant encore aujourd'hui squattée par plusieurs familles, les travaux de réhabilitation n'ont pas encore débuté, mais seront mis en place dans les prochaines semaines. Fermée depuis 1949, l'infrastructure devrait accueillir au moins 4 500 utilisateur-ices quotidien-nes dès septembre 2025, selon une étude de terrain. Pour le maire de Talence, elle est un maillon essentiel du plan de mobilité, qui était manquant jusqu'alors. « *Cet arrêt va desservir le campus universitaire, mais aussi le CHU, qui est tout de même l'un des principaux employeurs de la région.* » Bien que le coût des travaux soit élevé - une vingtaine de millions d'euros - la SNCF a jugé la réouverture de la gare nécessaire. La société

ferroviaire fait cette fois-ci partie des investisseurs, aux côtés de l'État, la Région, la Métropole et la Ville de Talence.

## Talence - Bordeaux en deux minutes

Aujourd'hui, relier le quartier de La Médoquine à la gare de Bordeaux Saint-Jean contraint les usager-ères à prendre au moins deux bus pour un trajet de 45 minutes. Avec cette nouvelle halte, deux minutes suffiront. Nadège est une passagère régulière du bus vers Bordeaux. Pour elle, ces changements lui éviteront ces trajets fastidieux : « *Cette réouverture me changerait la vie.* »

Anaëlle Colin @Anaëlle\_cln  
Enora Foricher @EnoraForicher

# Le Médoc pas sur les rails

Au-delà de la métropole bordelaise, la ligne de TER L42 connaît de multiples dysfonctionnements. Les solutions envisagées par la Région et la SNCF peinent à satisfaire les usager-ères.

« *Cette ligne est désastreuse.* ». Il est 17h42, mercredi 3 mai, à la gare de Bordeaux Saint-Jean. Henri attend, quai C, l'arrivée du TER L42 en direction de Lesparre. La fatigue se fait sentir. Ce coordinateur technique de 51 ans s'est levé aux aurores pour prendre l'unique train qui le fait arriver à l'heure à son travail à Bordeaux.

Sous le soleil, une soixantaine de voyageur-ses patientent. Certain-es sont là depuis une heure, faute de correspondances. L'usager s'exaspère : « *Depuis juillet 2022, le service régresse, c'est de pire en pire.* » Retards, annulations de train à la dernière minute, suppression d'arrêts, rames bondées... La liste des doléances s'allonge pour la

ligne 42 reliant Bordeaux Saint-Jean à la Pointe-de-Grave. En décembre dernier, la SNCF a tenté de supprimer le train de 6h25 à destination de Pauillac pour finalement se rétracter face à la colère des usager-ères. Les travaux d'aménagement du RER métropolitain, qui ont débuté en janvier 2022, doivent permettre « *plus de fréquence et un gain de temps dans les déplacements* », mais ne sont pas sans impact. « *En deux ans, j'ai clairement vu une dégradation. Il y a de moins en moins de trains et beaucoup de retard* » constate Ophély, 17 ans, étudiante en deuxième année de CAP Hôtellerie-restauration. Chaque jour, elle se lève à cinq heures du matin et passe trois heures dans le train pour faire l'aller-retour Lesparre/Bordeaux. « *Cette situation impacte ma scolarité. Je suis fatiguée et j'arrive au moins trois fois par semaine en retard.* » Les stations du Haut-Médoc après Pauillac sont les plus impac-

tées. Le TER qui partait de Lesparre à 5h54 ne part maintenant que de Pauillac à 6h10. Aucune navette n'a été mise en place pour les Lesparrain-nes. Depuis, seule une rame permet de rejoindre Bordeaux avant 8 heures depuis les communes du Haut-Médoc. « *Si je loupe cette rame, pas le choix, c'est la voiture pour se rendre au travail, et ça a un coût* » confie Henri. « *Une solution peu vertueuse en termes d'empreinte carbone* » rappelle Bernard Guiraud, maire de Lesparre-Médoc, à laquelle y sont contraint-es. de plus en plus de citoyen-nes.

## Optim'TER, une solution qui reste à quai

La SNCF, sous l'impulsion de la Région Nouvelle-Aquitaine, lance le programme Optim'TER, avec pour objectif d'augmenter les fréquences et d'améliorer le temps de parcours et des dessertes. Mis

en place sur la ligne 42, le programme se décline en deux offres de trains : les Liné'R, qui desservent tous les arrêts. Les Facilit'R, composés de trains réguliers relient quant à eux la périphérie de Macau à Bordeaux. Selon la SNCF, Optim'TER a ainsi permis d'augmenter l'offre de train de 5,7 % sur la ligne 42.

Les difficultés persistent pourtant pour les usager-ères. Frédéric Boudeau, directeur de la Communauté de communes de La Pointe du Médoc, ne cache pas sa lassitude. « *On est au bout de la ligne, et le service est plus dégradé, surtout hors saison touristique.* » Conscient des difficultés des habitant-es du Haut-Médoc, la Communauté de communes a demandé un cadencement du train plus rapide le matin et le soir. Mais le sujet « *a encore du mal à avancer* » reconnaît le directeur.

Marie Colin @Marie\_Colin\_  
Kimberley Dusznyj @Kim\_Dusznyj

# Maintien de l'ordre Prévention ou répression ?

À Bordeaux, les dernières mobilisations contre la réforme des retraites ont été émaillées de plusieurs incidents entre les forces de l'ordre et les manifestant·es. Des collectifs alertent sur le tournant répressif du maintien de l'ordre, dont le recours massif aux gaz lacrymogènes et aux interpellations « préventives ».



À Bordeaux, la manifestation du 1<sup>er</sup> mai a réuni entre 12 000 et 130 000 manifestant·es. La préfecture

« On s'est fait nasser. » Il est 13h27 et Camille (prénom modifié) est bloqué avec plusieurs ami·es par un cordon de forces de l'ordre dans la rue Dufau, au niveau du Palais de justice de Bordeaux. Le cortège syndical et déclaré du 1<sup>er</sup> mai est scindé en deux. Au total, plus d'une quarantaine de personnes sont nassées. Pour Maître Gabriel Lassort, avocat pénaliste présent au moment de la charge policière, « la nasse n'était absolument pas proportionnée et elle avait pour unique objectif de casser la manifestation ». Depuis le début de la mobilisation contre la réforme des re-

traites, les moyens déployés par les forces de l'ordre sont sans précédent.

## Un point de bascule ?

À l'annonce du recours au 49.3 par Elisabeth Borne pour faire passer la réforme des retraites à l'Assemblée nationale, la contestation a pris une nouvelle dimension. Des manifestations spontanées, ou « sauvages », fleurissent dans plusieurs villes de France, dont Bordeaux. En réaction, les forces de l'ordre changent leur stratégie de maintien de l'ordre. Pierre-Antoine Cazau, avocat et co-président de la Ligue des droits de l'Homme (LDH) à

Bordeaux, dénonce des effectifs renforcés et répondant à la doctrine de « contact » instituée par l'ex-préfet Lallement. Un avis partagé par Maître Gabriel Lassort pour qui le durcissement du maintien de l'ordre ne fait aucun doute.

## Vers un maintien de l'ordre plus ferme

« La charge de police en plein milieu du cortège syndical déclaré du 1<sup>er</sup> mai marque un tournant », détaille Maître Lassort qui s'occupe depuis plus de quatre ans des manifestant·es interpellé·es. Étienne Guyot, préfet de Nouvelle-Aquitaine et de Gironde, justifie,

lui, ce dispositif par une adaptation « à la configuration, au nombre et au trajet prévu des manifestations ».

Dans les cortèges bordelais, la LDH dénonce une multiplication des nasses et des arrestations « préventives ». À l'image de la manifestation du 1<sup>er</sup> mai où 23 interpellations ont été réalisées, dont au moins une dizaine classée sans suite. « C'est la démonstration que l'action des forces de l'ordre était, à la base, injustifiée », explique Maître Lassort. Ces techniques seraient donc contraires au schéma du maintien de l'ordre prônant une désescalade avec un « usage proportionné et nécessaire de la force » ainsi qu'une « mise à

distance » des manifestant·es. Des accusations réfutées par le préfet Guyot lors d'une longue interview accordée à France Bleu le 5 avril : « En Gironde, le recours à la proportion a bien lieu [...] et nous sommes attentifs à ce que cette proportionnalité existe. » Contactée, la Direction Départementale de la Sécurité Publique de la Gironde (DDSP), chargée du maintien de l'ordre sous l'autorité du préfet, n'a pas souhaité répondre à nos questions.

## « Répression politique de la contestation »

Maître Lassort dénonce le recours incessant à des procédures légales

## Arsenal utilisé par les forces de l'ordre en manifestation en 2023



LANCEURS DE BALLES DE DÉFENSE (LBD 40)

Le LBD 40 sert à tirer des balles en caoutchouc. Plus précis que le nouveau « Flash-Ball Superpro », il a été introduit en France en 2009.



GRENADE DE DÉSENCERCLEMENT

Introduite depuis 2004, cette grenade à main est explosive et assourdissante. Elle envoie des projectiles en caoutchouc afin de repousser les manifestant·es.



GRENADE LACRYMOGÈNE

Cette grenade sert à disperser les foules en répandant du produit lacrymogène qui irrite les voies respiratoires et les yeux.



GRENADE GM2L

Grenade lacrymogène et assourdissante, utilisée avec un lanceur cougar. Elle est classée catégorie A2, c'est-à-dire comme une arme de guerre. Sa détonation peut atteindre 160 décibels. Elle succède à la grenade explosive GLI-F4, interdite en 2020.



© Thibaud Moritz / AFP

e a annoncé l'interpellation de 23 personnes.

– placement en garde à vue, utilisation de drones, interdiction de manifester – qui, sorties du cadre prévu et cumulées les unes aux autres, ont pour seul objectif « une répression politique de la contestation ». Un phénomène qui n'est pas nouveau et a déjà été dénoncé lors du mouvement des Gilets jaunes (voir article ci-contre), avec « l'institutionnalisation de tout un arsenal judiciaire », assène maître Lassort. Il dénonce aussi « une collusion » entre l'autorité judiciaire et la préfecture. Selon lui, « le parquet, une autorité judiciaire indépendante, suit de manière assez aveugle la répression mise en place par le préfet ».

L'exemple des gardes à vue est manifeste. Elles seraient, depuis plusieurs manifestations, « préventives » afin d'arrêter des personnes qui pourraient commettre une infraction, avant même que celle-ci ne soit effectivement commise, détournant l'objectif initial d'une garde à vue. Plusieurs organes indépendants alertent sur cette répression, dont la LDH, la Défenseure des droits et la Contrôleuse générale des lieux de privation de liberté qui pointe « un recours massif à des gardes à vues préventives », dans un rapport rendu public le 3 mai. De son côté, le préfet de police de Paris Laurent Nuñez réfute fermement et assure demander à ses services « d'interpeller uniquement les auteurs d'infractions ».

### « Museler les revendications »

Pour le gouvernement, cette répression est aussi une manière de montrer au public qu'il garde le contrôle et la maîtrise sur les événements. À terme, cela pourrait altérer le droit de manifester. « Les gens s'habituent à des formes de manifestation qui sont le théâtre d'actions plus violentes », remarque Pierre-Antoine Cazau, alors même que les interpellations pendant les manifestations ont pour effet automatique de faire monter la tension entre les manifestant-es et la police. Maître Lassort conclut : « La question du maintien de l'ordre ne pourra pas aller en s'améliorant sans réponse politique adéquate ».

Janice Bohuon @JaniceBohuon

# Gilets jaunes, le tournant

**Le mouvement des Gilets jaunes marque un point de bascule dans le maintien de l'ordre en France. Depuis fin 2018, la Police française est épinglée pour son usage excessif de la force.**

« De nombreuses personnes redoutent d'aller manifester depuis le mouvement des Gilets jaunes », témoigne Myriam Eckert, cofondatrice de Jaunes Etc 33, un collectif bordelais issu du mouvement des Gilets jaunes.

« Nous avons peur de nous faire gazer, nasser ou de perdre un membre », s'insurge-t-elle. L'une des figures phare des Gilets jaunes, Jérôme Rodrigues, a perdu son œil après avoir été atteint par une grenade de désencerclement dans une manifestation en 2019.

### Didier Lallement critiqué

Dans un rapport datant de 2019, l'Observatoire Girondin des Libertés Publiques (OGLB) jugeait déjà l'usage par les policiers-ères de cette arme comme « non-maîtrisé et dangereux ». Ce collectif d'associations et de syndicats – dont la Ligue des Droits de l'Homme – dénonce plus généralement toute la politique de maintien de l'ordre du préfet de la Gironde de l'époque, Didier Lallement, lors des manifestations des Gilets

jaunes à Bordeaux. Ces techniques ont depuis été généralisées avec le passage de Didier Lallement comme préfet de police à Paris entre 2017 et 2019. Bordeaux a servi de laboratoire de la répression qui depuis s'est accentuée. L'Observatoire dénonce notamment la création des Brigades de répression des actions violentes motocyclistes (BRAV-M) en mars 2019, comparées aux tristement célèbres « voltigeurs », dissous après l'assassinat de Malik Ousseki en 1986.

Le Schéma national de maintien de l'ordre (SMO), révisé en 2020 par le ministère de l'Intérieur, détaille les méthodes actuelles de maintien de l'ordre en France. « Pour mettre fin aux exactions et interpellation des auteurs de violences », des brigades sont appelées en renfort des CRS (Compagnies républicaines de sécurité), comme la BRAV-M et la BAC (Brigade anticriminalité). Le recours à des armes telles que les Lanceurs de balles de défense (LBD, appelés aussi Flash-Ball) et les grenades explosives est pour sa part renforcé. Pourtant, ces armes sont décriées par diverses ONG

et l'ancien Défenseur des droits Jacques Toubon.

### Record de gardes à vue

Depuis 2020, les forces de l'ordre utilisent de plus en plus la technique de la nasse qui permet d'isoler temporairement une partie des manifestant-es (voir infographie ci-dessous). Le nombre d'arrestations et de gardes à vue a lui aussi nettement augmenté. D'après le ministère de la Justice, entre 2018 et 2019, il y a eu près de 10 000 gardes à vue de Gilets jaunes et plus de 3 100 condamnations ont été prononcées. Du jamais vu pour un mouvement social. Ces méthodes de maintien de l'ordre engendrent « soit un désengagement des Gilets jaunes, soit au contraire une radicalisation de leur militantisme », explique Clara Lucas, doctorante à Sciences Po Bordeaux. Myriam Eckert approuve et tient à préciser que « la radicalisation des Gilets jaunes découle d'abord d'une réaction de défense face à ces répressions policières ».

Lucile Coppalle @LucileCoppalle

Eve Figuière-Brocard @eve\_frg

Illustrations Lucas Zaï- Gillot

Sources : Amnesty International, Le Monde, ACAT-France



### CANON À EAU

Jusqu'à 5 000 litres d'eau sont stockés dans des camions blindés pour être projetés sous pression lors des manifestations et ce, depuis au moins 2003. Ils servent à maintenir à distance les manifestant-es.



### MATRAQUE & TONFA

Les matraques télescopiques, qui servent à porter des coups, ont été réautorisées en 2013. Elles sont très utilisées dans le monde entier et Amnesty international estime qu'elles sont « le plus souvent employées abusivement au regard de l'application de la loi ».



### NASSE

Cette technique consiste à encercler les manifestant-es. Interdite en 2021, elle a depuis été modifiée et réintroduite sous certaines conditions. Si les circonstances le permettent, l'encercllement doit notamment ménager un point de sortie contrôlé. Depuis quelques semaines, elles sont vivement critiquées.



### DRÔNE

C'est la plus récente des techniques utilisées en manifestation. Les drones sont autorisés depuis le 24 janvier 2022 pour « la prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens dans des lieux particulièrement exposés », mais c'est le 19 avril 2023 que le décret d'application a été publié. Ils ont été utilisés dans certaines villes, dont Bordeaux, lors de la manifestation du 1<sup>er</sup> mai.

# Dans la BD, la fin du sexisme s'esquisse

À l'occasion du festival de bandes dessinées « Faites des bulles », qui s'est déroulé ce week-end à Cenon, l'autrice de BD Laureline Mattiussi revient sur son parcours. Elle se réjouit que les créations des illustratrices soient davantage mises en lumière.

**Vous avez signé l'affiche du festival, mise en page par Kristelle de Coëtlogon. Quelles ont été vos sources d'inspiration ?**  
Cette année, c'était le thème de l'aventure. Il y a plein de choses qui se baladent sur l'affiche : le château, le cavalier – qui est, en réalité, une cavalière – un chat inquietant qui pourrait être celui d'« Alice aux pays des merveilles ». Et puis, il y a cette femme cyclope, au portrait un peu repoussant.

Pour moi, il y a toujours un rapport de narration dans une œuvre visuelle. J'aime les images où l'on peut se raconter une histoire et où il y a du mystère, même si ce récit n'est pas littéral.

**Cette affiche représente-t-elle votre univers ?**

J'ai des thèmes récurrents, même obsessionnels, qui reviennent dans mes albums. J'ai exploré les sujets de l'aventure, de la piraterie

et du roman noir. Il y a d'ailleurs toujours l'idée que la réalité est floue, en jouant sur l'absurde et le grotesque.

**Le métier est encore essentiellement masculin. Les illustratrices ne représentent que 12% des auteur·ices de bande dessinée. Aviez-vous des craintes quand vous vous êtes lancée ?**

Quand j'ai commencé, les femmes étaient vraiment minoritaires. J'ai de nombreux souvenirs de participation de salons de bande-dessinée où j'étais la seule autrice. Aujourd'hui, je vois de plus en plus de femmes, c'est pour ça que votre chiffre m'étonne. J'avais l'impression qu'on était plus nombreuses.

**Avez-vous rencontré des difficultés au cours de votre parcours ?**



Avant le festival Faites des Bulles, Laureline Mattiussi a animé l'atelier « Dédikatz » à la médiathèque Gabriela Mistral à Artigues-près-Bordeaux le mercredi 3 mai.

Non. Mais pendant des années, je subissais fréquemment le comportement des hommes « re-lous » et « machos » sur des salons. Ou bien des éditeurs me donnaient le sentiment que j'étais moins crédible que mes collègues. Ça m'est arrivé d'avoir l'impression de ne pas être prise au sérieux. Mais aujourd'hui on peut aussi avoir l'espoir que le milieu évolue de manière positive.

**Les autrices sont-elles pour autant davantage mises en avant pour leur travail ?**

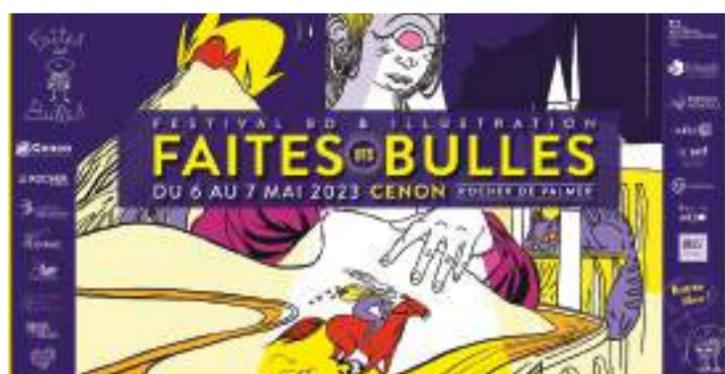
En réalité, on nous demande souvent des interviews pour nous faire parler de la place des femmes dans la bande dessinée, et non pour nous interroger sur nos

créations, chose qu'on ne demanderait jamais à un homme. Par exemple, on est conviées à des tables rondes pour parler de la parité dans le milieu. On ne s'intéresse que très peu à nos créations.

**Constatez-vous une évolution positive, plus égalitaire dans ce milieu ?**

Oui, c'est le cas. Avant, les autrices étaient consignées à des genres graphiques spécifiques, comme la catégorie « girly ». Aujourd'hui, les horizons sont plus larges. Mais finalement, ce que je décris, c'est un cas qui s'applique à tous les métiers.

Tova Bach @tova\_bach



Affiche officielle du festival.

# La mémoire des femmes se conte

Depuis un an, Annie Entressangle, guide touristique à Bordeaux, organise des visites qui nous emmènent sur les traces de trois femmes singulières qui ont marqué l'histoire de la ville.

**P**lace de la Bourse, devant la grande fontaine. Annie, vêtue d'un costume d'époque, demande à son public de se projeter. Changement de décor : on remonte au XVIII<sup>e</sup> siècle. En ce même lieu, se trouvait la place royale, au centre de laquelle trônait une statue de Louis XV.

C'est ici qu'Annie commence à conter l'histoire de Marie Brizard (1714-1801). Cette entrepreneuse et commerçante d'anisette

a su profiter du port de Bordeaux, devenu premier port français, pour exporter ses produits à l'étranger. Plus loin, sur les quais, Annie nous présente Modeste Testas (vers 1765-1870) dont la statue a été inaugurée en 2019. C'était une esclave éthiopienne déportée à Saint-Domingue puis achetée par des Bordelais-es. Enfin, Cours de Verdun, on apprend à connaître le destin de Thérésia Cabarrus (1773-1835), aristocrate d'influence pendant la Révolution française.

Avec ce parcours, la guide tient à présenter des histoires de femmes aux diverses réalités sociales en racontant Bordeaux sous son angle commercial, esclavagiste et révolutionnaire. « *Je ne cherche pas à valoriser ce qui est beau mais à éclairer les Bordelais sur l'histoire de leur ville. Nous sommes dans une époque où la mémoire compte.* »

À rebours des visites habituelles qui s'adressent davantage à des touristes, les balades d'Annie visent un public local. Pour cette



Annie Entressangle raconte le destin de l'esclave Modeste Testas sur les quais des Chartrons.

première déambulation organisée un mercredi, seules deux femmes ont suivi la guide dans les rues bordelaises. L'expérience est concluante, elles ont hâte de raconter l'événement à leurs proches.

Pour ce projet, Annie a été inspirée par la lecture du livre « *Les grandes oubliées* » de la journaliste et féministe Titiou Lecoq. Pour la guide, l'Histoire n'est pas figée. La raconter est un acte politique.

Eva Aronica @Eva\_Aronica

-  La visite dure environ 1h30
-  Elle démarre place de la Bourse et se termine place Gambetta
-  Tarif plein : 12 €  
Tarif réduit : 10 €
-  Réservation obligatoire :  
annie@histoiresasavoir.com
-  Prochaines dates :  
mercredi 17 mai (15h),  
dimanches 21 et 28 mai (11h)

# Les Lionnes prêtes à rugir

Premières de leur groupe et déjà qualifiées pour les phases finales, les rugbywomen bordelaises n'ont jamais été aussi bien placées pour remporter leur premier titre de championnes de France. Une consécration qui récompenserait un travail sur le long terme.



Les Lionnes s'entraînent dur, comme ici, le 3 mai, pour toucher du doigt leur objectif : le titre de championnes de France.

« Cela m'aurait plu, moi, d'être manager, de ne rien faire et de rester les bras croisés... » L'heure est au chambrage entre Fabrice Nivard, l'entraîneur des avants, et son manager Florent Torregaray. « Toi tu es tranquille, tu arrives pile poil pour ton intervention », lui répond ce dernier à la fin de la séance. L'ambiance est au beau fixe dans le staff des Lionnes de Bordeaux. Sous le soleil de Gironde, la formation bordelaise attaque la dernière ligne droite de sa saison. À l'entraînement, les visages sont concentrés mais l'ambiance générale est détendue : le moral est bon pour les Lionnes. Après neuf journées, le Stade Bordelais caracole en tête de son groupe en Elite 1, le plus haut niveau du rugby féminin français. Avant même la dernière journée de la phase de poule le 14 mai prochain, la première place est assurée et le billet pour les quarts de finale du championnat composté. Avec un bilan de huit victoires et une seule défaite, les rugbywomen impressionnent par leur domination. Placées dans le même groupe que Toulouse, championnes en titre, et Montpellier, l'ogre des années 2010 (six titres entre 2013 et 2019), les

Bordelaises savourent : « On savait qu'on avait un bon groupe cette année mais je ne pensais pas qu'on finirait premières », admet Aubane Roussey, l'arrière des Lionnes.

## Une progression à tous les niveaux

Sur le papier, le pedigree des Lionnes de Bordeaux ne rivalise en rien avec celui des équipes déjà citées. Pensionnaire de première division depuis 2018, le club s'est progressivement stabilisé et joue désormais les premiers rôles : « Ça va plus vite que ce qu'on avait imaginé. Des joueuses ont ramené une excellence dans la préparation des matchs et on a densifié le staff. Avant on n'était que deux, maintenant on a trois coaches, un préparateur physique et un analyste vidéo », constate Florent Torregaray, au club depuis 2018. Lors de son arrivée à l'été 2020, la nouvelle équipe dirigeante s'est fixée comme objectif de faire partie des quatre meilleures équipes de France. En se donnant les moyens d'avoir une structure adéquate pour le haut niveau, les efforts semblent payer cette saison. Rose Thomas, la plus ancienne joueuse de l'effectif, a vu le

club de l'intérieur se professionnaliser : « Aujourd'hui on a des filles qui ont du temps pour faire du rugby et qui n'ont plus à se soucier de gagner de quoi manger. Les joueuses veulent faire du haut niveau, être internationales. Quand je suis arrivée en 2008, c'était juste un loisir ». Une progression qui se voit aussi dans la sélection en Équipe de France, avec huit joueuses appelées pour le Tournoi des Six-Nations en mars dernier.

## La finale en ligne de mire

Bordeaux réalise la meilleure saison de sa jeune histoire et s'avance en favorite pour les phases finales, dernières marches avant le titre de championne de France, l'objectif des Girondines. Coup de chance, la finale habituellement disputée sur « terrain neutre » se jouera au stade Sainte-Germaine, l'enceinte même du club des Lionnes : « Cette année, on est en pole position pour vivre des phases finales magiques, c'est une motivation supplémentaire car c'est notre antre, notre lieu d'entraînement. Ce serait vraiment fantastique si on jouait la finale ici », clame Florent Torregaray.

Vincent Grillon @VincentGrillon



Avec le retour des beaux jours, les pétanquistes réinvestissent les bouledromes en vue des Pétanque Days.

## La pétanque s'offre une seconde jeunesse

Du 5 au 7 avril avait lieu à Bordeaux la première édition des « Pétanque Days ». Un tournoi XXL installé sur les Allées de Tourny. Une opération séduction pour ce sport « de vieux » qui tend à se rajeunir.

Ce sont près de 40 terrains qui étaient installés pour le plus grand bonheur des as du carreau comme des novices du bouledrome. Pendant deux jours, la première édition des « Pétanque Days » a proposé des stands, des bars, des foodtrucks ainsi qu'un DJ set pour attirer les curieux-ses entre deux parties de boules. C'est un village festif qui était déployé, alors que les beaux jours reviennent sur la capitale girondine, fort bien dotée en terrains avec près de 118 bouledromes dans son agglomération. L'événement est le fruit d'une collaboration entre deux structures : l'agence événementielle spécialisée dans le sport « MoovEvents », et l'association de pétanque *La Girondine*. À seulement 20 ans, Océane Lacoste, étudiante en commerce à l'ISEG Bordeaux, en est la fondatrice. « La passion pour la pétanque me vient de mon père. Je suis licenciée dans un club avec lequel j'ai déjà organisé des petits événements, mais jamais rien d'aussi énorme ! », s'enthousiasme-t-elle.

Accueillant le tournoi sur ses allées chics du centre-ville, Bordeaux embrasse sa nature de terre de pétanque. Loin des clichés, Marseille n'est que 3<sup>e</sup> au classement des villes les plus pourvues en terrains derrière Reims et Toulouse à la première place. La région Nouvelle-Aquitaine n'a quant à elle rien à envier aux autres territoires. En 2022, elle s'est hissée à la

3<sup>e</sup> place des régions qui compte le plus de licenciés avec 29 271 pratiquant-es, après l'Auvergne Rhône Alpes (38 225) et loin derrière l'Occitanie (50 859).

## Des jeunes à l'assaut du tournoi

Quelques jours avant les « Pétanques Days », près du Jardin Botanique, Rémi, Miguel et Flora s'activent à dégager les boules de l'équipe de quinquagénaires qu'ils et elles affrontent. Les trois jeunes ami-es se connaissent depuis le lycée et se sont retrouvés sur le terrain de leur quartier pour se préparer en équipe avant le tournoi. Entre deux lancers de boules, Rémi raconte : « J'ai aperçu un post Facebook sur le tournoi. Quand j'ai vu que c'était ouvert à tous en équipe de trois, ça a fait tilt. Ni une ni deux, j'ai rassemblé mes deux acolytes avec qui on partage cette passion venue de nos parents ». Flora, étudiante en école d'ingénieur à Pessac, renchérit : « On joue entre potes pour le plaisir depuis au moins 3 ans et, contrairement aux idées reçues, la pétanque n'est pas un sport de vieux. On a tous les trois 25 ans et on est bien décidés à performer ! » Une équipe jeune, à l'image d'une génération de plus en plus portée par l'esprit vintage d'un sport multi-centenaire.

Victor-Louis Barrot @VLouisBarrot

# Attentats du 13 novembre Plaider et revivre

Il y a un an, Marie Mescam a représenté une dizaine de victimes au procès des attentats du 13 novembre 2015.

Les témoignages et récits des victimes de ce procès historique la marquent encore, onze mois après le rendu du verdict. Rencontre.

Le choc et la sidération. Marie Mescam se souvient très bien de son vendredi 13 novembre 2015. « Il faisait beau et chaud, c'était comme un jour d'été. » À la télévision, un match de football entre l'équipe de France et l'Allemagne est disputé. Elle profite entre ami-es et se réjouit que la France mène au score. Puis, dans cette joyeuse ambiance, vient « l'édition spéciale, la confusion, l'angoisse pour des proches et la découverte de l'horreur ». Six ans plus tard, elle ne s'attendait pas à se retrouver dans la salle de la Cour d'assises spéciale de Paris au procès V13 (du vendredi 13 novembre 2015). « Quand je traite une affaire, je ne suis pas directement concernée par les faits, mais pour les attentats, je l'étais, comme tout le monde. On est forcément plus sensible. » Ce procès la marquera dans sa chair. Dès sa première année de droit, Marie Mescam le sait, elle sera avocate. La proximité avec les personnes, la technicité des affaires et « la défense de la veuve et l'orphelin », c'est ce qui l'attire dans ce métier. À l'époque, elle s'oriente vers le droit des affaires et la fiscalité, elle décroche même une qualification de juriste après des études en Angleterre ainsi qu'un DEA en droit communautaire. « Ma voie était toute tracée. » La logique aurait voulu qu'elle continue sur ce chemin mais un stage dans un cabinet parisien en droit des affaires internationales dévie sa trajectoire. À 24 ans, elle prête alors serment et se lance en tant qu'avocate généraliste. Se suivent, « par hasard », un, deux puis trois dossiers à traiter dans le domaine du droit du dommage corporel, une spécialité dans laquelle elle exerce depuis plus de quinze ans maintenant. En France, sur 70 000 avocat-es, ils et elles sont seulement 250 à être spécialisé-es.

## « J'étais en miettes à la fin de l'audience »

Au quotidien, Maître Mescam est confrontée à des drames violents. « On est obligé d'avoir un certain détachement, tout en conservant une forme de compassion. » Mais dans le procès V13, la charge émotionnelle a été particulièrement importante. « Les récits des blessures physiques, c'est une chose, mais ceux des blessures psychiques sont tellement plus durs. » Pour accompagner au mieux ses client-es dans cette étape, Marie Mescam a fait appel à l'une de ses consœurs parisiennes pénaliste. « Il fallait qu'ils soient bien représentés aux débats et assurer leur défense. » Les récits des victimes du Bataclan la touchent encore aujourd'hui. « Pendant ce procès, je n'ai pas réussi à me protéger, je ne sais pas comment mes confrères ont fait. À



Marie Mescam revient sur son parcours d'avocate, un métier qu'elle exerce depuis 1992.

chaque audience où j'allais, à la fin j'étais en miettes. » Un soir, à la suite d'une après-midi à écouter des témoignages, elle rejoint son fils pour le dîner et s'écroule devant son immeuble. « Je rentrais le soir, je pleurais, mon mari me disait : ça te brise. » Mais pour elle, il était nécessaire de faire preuve d'empathie, de « digérer » les témoignages. Un sentiment d'utilité qui lui a permis de supporter l'émotion de ce procès. « En tant qu'avocat, notre rôle n'est pas de pleurer avec les victimes. On est avant tout un porte-voix. »

## Une force collective

Au départ, Maître Mescam n'avait pas l'intention de plaider à ce procès. « Je trouvais que mes confrères parisiens étaient plus légitimes que moi. Je n'ai pas assisté à l'ensemble des débats. » Avec plus de 330 avocat-es et d'un millier de parties civiles, ce n'était pas non plus possible de « plaider comme d'habitude ». La plaidoirie a donc été mutuali-

sée, les connaissances et les savoirs des un-es et des autres partagés entre avocats. « On ne parlait pas spécifiquement de nos clients, mais plutôt d'un thème. »

L'avocate a eu en tout deux semaines pour se préparer. Dix minutes à la barre avec sa consœur, autour du stress post-traumatique. C'est Frédéric Guibal, un des avocat-es du procès, qui lui a demandé de plaider. « J'étais honorée et fière d'être là. » Dans l'action, pas de place aux doutes ni aux appréhensions. « Je ne ressentais pas de stress par rapport à d'autres procès parce que j'étais entourée. Les choses ne reposaient pas uniquement sur mes épaules. Une force collective se dégageait et nous portait. »

## Tirer les enseignements du procès V13

Marie Mescam retient principalement de ce procès le recueil de la parole des victimes et leur accompagnement. Elle a également

l'impression d'avoir participé à « l'histoire juridique de [son] pays ». Sur le plan professionnel, V13 lui a également apporté. Six mois après le rendu du verdict, elle assurait le procès de l'accident de Millas, un car scolaire percuté par un TER en 2017. Là aussi, l'émotion était importante et a dû être maîtrisée. Elle a également insisté pour que ses client-es témoignent à la barre, « j'ai vu le bien que ça a pu faire aux victimes des attentats ».

Il est clair que le procès V13 restera un tournant dans sa carrière professionnelle. En échangeant sur ce sujet, Marie Mescam se remémore encore certain-es témoigner à l'audience, « et ça me brise le cœur », s'émeut-elle, en se serrant les mains.

Marthe Dolphin @DolphinMarthe

« En tant qu'avocat, notre rôle n'est pas de pleurer avec les victimes. On est avant-tout un porte-voix »

### Direction de la publication

Arnaud SCHWARTZ

### Rédaction en chef

Rayya ROUMANOS, Florian TIXIER

### Direction artistique

Fred AUGRY

### Chef-fes d'édition

Eve FIGUIERE-BROCARD, Gilles FOELLER

### Rédaction

Eva ARONICA, Tova BACH, Victor-Louis BARROT, Janice BOHUON, Yohan CHABLE, Anaëlle COLIN, Marie COLIN, Lucile COPPALE, Kimberley DUSNYZHJ, Louis EMERIAU, Enora FORICHER, Timothée GIMENEZ, Vincent GRILLON